



Salaires 2011 : Vaches maigres et toujours pas d'AG !

Après une première réunion qui n'avait permis que la transmission d'une partie des données salariales obligatoires (moyennes, mini, maxi par catégorie, bilan de la politique salariale 2009), la première réunion dite de négociation a eu lieu lundi 16 mai, sans transmission des données manquantes.

La Direction nous a présenté ses orientations sachant que le cadrage de la CIASP (tutelle budget) qui concerne l'ensemble des EPIC est de 1,8% (pour rappel, inflation 2010 = 1,8%).

Augmentation Générale : 0%, pour la troisième année consécutive.

Augmentations individuelles : 1,8%

A priori, maintien de mesures spécifiques « jeunes embauchés » mais non chiffrée lors de cette réunion.

Doctorants ; non précisé

Selon le Président Maugars, certaines mesures techniques peuvent intervenir hors du cadrage des tutelles, c'est le cas des mesures jeunes, éventuellement d'un nouveau dispositif sur la prime semestrielle (?), ...

Le président Maugars a déclaré qu'il n'était pas question qu'il aille réclamer une rallonge aux tutelles pour les salaires.

Le président souhaite discuter lors des prochaines séances :

- de la monétisation des jours CET,
- du dispositif des primes semestrielles,
- d'une prime exceptionnelle,
- des mesures jeunes
- et éventuellement des primes d'ancienneté des non cadres.

Aucune suite ne semble vouloir être donnée aux demandes de réévaluations de la part patronale dans la mutuelle qui serait pourtant une mesure générale et hors cadrage tutelle également, aucune mesure de rattrapage des écarts constatés par le cabinet Syndex pour le compte du CCE n'est envisagé (écarts inexistant, selon la DRH sans plus d'explication) que cela concerne des entités, des catégories professionnelles ou les temps partiels.

Commentaires CFDT :

Comme lors des 2 années précédentes, la direction entend poursuivre sa politique salariale « tout en AI ». Comme nous le disions déjà les années passées, cela ne permet pas de maintenir le contrat de travail à niveau et surtout cette politique d'absence de reconnaissance laisse du monde sur le bord de la route, année après année, sans qu'on se penche plus que ça sur leur cas. Lors des deux dernières années, certains ont eu 0%.

Qu'on ne nous fasse pas croire que cette individualisation permet de motiver le personnel ; le personnel et toutes les organisations syndicales réclament des augmentations générales. Nombreuses sont les entreprises qui reviennent en arrière sur ces politiques d'individualisation à outrance ; pas l'ONERA.

Par ailleurs, l'absence d'AG, implique que les primes d'ancienneté des «Non cadres», les plancher et plafond de la prime semestrielle ne sont pas réévalués. Et donc au lieu de résoudre ce problème, on l'aggrave. La CFDT réclame depuis plusieurs années une réévaluation automatique et annuelle de tous ces minima et autres seuils du niveau des augmentations globales. La Direction semble vouloir se pencher sur le problème des primes semestrielles en modifiant le dispositif, sans plus de détail pour l'instant, mais rappelons que ces primes semestrielles font partie du contrat de travail de chacun d'entre nous. Cela ne nous inspire pour l'instant que de la méfiance.

Concernant les primes d'ancienneté, calculées à partir d'une base qui n'est réévaluée que par les augmentations générales (donc non réévaluées depuis deux ans), le président vient de découvrir le problème en réunion !!! Ce problème a pourtant largement été abordé les années précédentes.

En revanche, on a appris récemment (consultation du CCE en cours) que la direction voulait créer un statut de cadres dirigeants qui perdront leurs jarrts mais auront une contrepartie financière ... (+10% !) qui s'ajouteront à la politique salariale 2011.

Pour les doctorants, rien n'est encore précisé, mais l'absence d'augmentations générales pour les doctorants, que la CFDT avait dénoncé avec force les années précédentes pourrait rester possible encore cette année. C'est une aberration de proposer des mesures d'augmentations individuelles pour les doctorants. A noter qu'avec cette politique, des doctorants n'ont pas eu d'augmentation !

A propos des mesures « jeunes », nous avons beaucoup d'interrogations. La DG nous présente ces mesures comme un plus qui s'ajoute au 1,8%. La CFDT pense qu'il s'agit d'une grande farce. En effet, si la mesure consiste à garantir le niveau de tous ces « jeunes » en ajustant les propositions des chefs de Départements et de services, elle ne coûte quasiment rien. En effet, la simple application d'une augmentation moyenne sur ces salaires les plus bas implique presque automatiquement que la garantie est respectée. Donc même s'il y a quelques ajustements, ils doivent passer dans le budget de réserve de la DRH.

L'absence de transparence de la Direction (refus de répondre) sur la façon dont sont concrètement mises en œuvre ces mesures ne peut que valider ce raisonnement.

La CFDT a demandé que la part patronale dans la mutuelle augmente, ce qui permettrait à la Direction de donner plus tout en restant dans le cadrage des tutelles. C'est d'autant plus important cette année qu'il faut s'attendre à ce que l'IPECA demande prochainement un réajustement des cotisations. Rappelons que les cotisations actuelles sont garanties par un accord et que toutes modifications, quelque en soit la justification, doivent passer par un avenant.

Par ailleurs, la CFDT a également réclamé, comme les années précédentes :

- la fin des discriminations cadres/non cadres en matière de durée et de niveau d'indemnisation des congés longue maladie,
- la mise en place de la subrogation (salaire payé par l'employeur pendant les arrêts maladies), mesure qui n'aurait aucun coût pour l'ONERA,
- la révision du système d'attribution des augmentations individuelles,
- la prise en compte des accords de la métallurgie concernant, d'une part, les compensations dues aux salariés au titre des temps de transport lors des déplacements professionnels et, d'autre part, l'adaptation des indemnités de départ à la retraite conformément à notre accord de base et restant sans réponse de la Direction malgré ses obligations.

Ni nos demandes et ni celles de la CGT ne sont prises en compte, en revanche, les demandes de la CFTC et de la CGC seront discutées ... Parmi celles-ci, la CFDT a déjà fait savoir qu'elle ferait opposition à toutes les mesures qui ne respecteraient pas un principe d'égalité de traitement entre les différentes catégories surtout en cette période de restriction. Par ailleurs, nous avons beaucoup de réserve par rapport à la monétisation des jours CET. Au-delà de l'intérêt que chacun peut trouver à « augmenter son salaire » en échangeant des jours de repos, cela revient à une remise en cause de l'accord ARTT dans un contexte où l'on subit tous une pression pour augmenter toujours plus notre charge de travail au mépris en particulier de notre santé physique et mentale. Et l'augmentation des cas de personnes en souffrance psychologique à l'ONERA doit nous inciter à la plus grande prudence. Augmenter encore de façon absurde la productivité de l'ONERA, c'est la décision du Président Maugars, pas la notre.

Prochaine réunion, prévue le 9 juin.

A la suite des nombreuses demandes sur le sujet de la CFDT (CF CR questions DP Châtillon), la Direction a décidé d'arrêter de s'opposer au cumul des cotisations sur la base d'un temps plein (pour les salariés passés à temps partiel dans le cadre de l'accord senior) et du dispositif national de retraite progressive. Pour sortir de son blocage, elle a proposé un avenant à l'accord senior. Cette mesure sera rétroactive au 1^{er} février 2011.